

Elevage

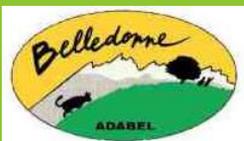
ECONOMIE
PAYSAGE
DIALOGUE
EXPERIMENTATION

Territoire:

Département de l'Isère
Belledonne

Structure Porteuse :

Association ADABEL
(Comité de territoire de
Belledonne)



Nombre
d'agriculteurs
concernés : 4

Partenaires

- Commune de Laval
- Chambre départementale d'Agriculture de l'Isère CDA
- Communauté de Communes du Grésivaudan
- Espace Belledonne
- Conseil Départemental 38
- SAFER 38
- D.D.T. 38
- DREAL
- Conseil Régional Rhône Alpes
- LEADER Belledonne

Contact

Charlotte DOUCET
Conseillère territorial
CDA 38
06 61 02 62 97
charlotte.
doucet@isere.chambag
ri.fr



RECONQUETE DE PARCELLES BOISÉES POUR L'AGRICULTURE



Origine

Sur le territoire de Belledonne, les terrains plats et mécanisables sont denrées rares et néanmoins indispensables à l'équilibre fourrager des exploitations d'élevage et à l'entretien des zones de coteaux; il faut en effet 55% de terrains plats permettant la récolte de fourrages pour 45% de terrains exploités en pente. Dans les années post-guerre, de nombreuses parcelles agricoles ont été boisées pour l'exploitation forestière dont une partie de terrains plats. La réglementation des espaces boisés rend plus complexe leur retour à l'usage agricole. La fermeture des paysages est importante alors que les agriculteurs ont fait remonter des besoins de surfaces fourragères. Devant ces constats, la commune de Laval a sollicité entre autres, le Comité de territoire ADABEL, groupe de développement local pour explorer les opportunités de reconquêtes.



Objectif

Récupérer des terres agricoles plates actuellement boisées pour conforter l'apport fourrager des exploitations et faciliter les futures installations

Etapes du projet

Printemps 2015

- Sollicitation de la commune pilote aux différents partenaires : objectifs, groupe projet, ingénierie financière

Hiver 2015

- Présentation de la méthodologie
- Etude d'opportunité « terrain » par la CDA 38 et cartographie
- Restitution à la DDT

Printemps 2016

- Rédaction d'un argumentaire à destination des propriétaires forestiers
- Délimitation de la zone d'étude

Été automne 2016

- Accord de financement de la ComCom
- Recherche d'agriculteurs : visites terrains
- Constitution d'une grille d'attribution pour les propriétaires
- Constitution de 2 binômes

Et demain ?

- Capitalisation des résultats
- Reproduction sur d'autres sites et territoires

Année 2017

- Démarrage des travaux
- Rédaction des baux

Printemps 2017

- Négociations avec la DDT puis avec la DREAL

Hiver 2016

- Demandes d'autorisations de défrichement
- Dépôt des dossiers de subvention

Clefs de réussite

Une logique de partenariat importante et historique entre les acteurs du territoire

Des objectifs partagés entre acteurs

Un projet de PNR et un programme Leader laissant place à l'expérimentation

Une révision de la doctrine départementale sur le défrichement et la prise en compte des spécificités des territoires de montagne

Points de vigilance

Difficulté de convaincre certains propriétaires, surtout en contexte de PLU

Temps nécessaire à la méthodologie mise en place et à la médiation

Délais d'instruction longs et essoufflement des acteurs

Evolution des financements à différentes échelles territoriales (locales, départementales, régionales)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07